

5. Répondre aux enjeux de société

- Maintenir la priorité sur l'esprit d'entreprendre et l'entrepreneuriat étudiant (cf. intensification de l'innovation et de la compétitivité des entreprises)
- Mettre en place un soutien majoré pour les projets interdisciplinaires et/ou comportant une gouvernance conforme au principe de la « quadruple hélice » prôné par la Commission européenne
- Mettre en place un soutien majoré pour les projets d'innovation sociétale apportant des solutions opérationnelles et directement transférables en lien avec le changement global et/ou les mutations économique systémiques.